

Nouveau service de dépôt de recours en ligne au Tribunal administratif du Québec

Le 31 juillet prochain, un nouveau service de dépôt en ligne sera disponible à la Section des affaires sociales (SAS) du Tribunal administratif du Québec. Les requérants pourront désormais déposer un recours en SAS sans se déplacer, grâce à ce formulaire en ligne facile d'utilisation. Les documents suivants peuvent également être déposés en même temps que le recours :

- La lettre de décision de l'organisme gouvernemental que le requérant désire contester;
- D'autres documents en lien avec le recours (par exemple un rapport médical).

Deux modes de dépôt seront offerts :

- La « voie normale » où vous pouvez remplir le formulaire de requête introductive d'un recours à l'écran;
- La « voie rapide », spécialement conçue pour les avocats, où vous pouvez déposer une requête introductive déjà rédigée et convertie en format PDF.

Gardez l'œil ouvert; il sera possible de déposer un recours en ligne dans les autres sections du Tribunal (affaires immobilières, économiques, et territoire et environnement) au cours des prochains mois.

Pour de amples informations concernant le Tribunal administratif du Québec et pour accéder à ce nouveau service à partir du 31 juillet, consultez notre site Internet au <https://www.taq.gouv.qc.ca/>.